

AIDES À L'HABITAT

en Aubrac Carladez Viadène

1^{er} SEMESTRE 2026

Vous souhaitez rénover votre logement ?

- >>> Des interlocuteurs sont là pour vous guider et vous accompagner
- >>> Des aides sont mobilisables pour réaliser votre projet

Information, conseil et orientation - TOUS PUBLICS



L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) de l'Aveyron, **votre interlocuteur privilégié :**

par téléphone : **05 65 68 06 41**



sur rendez-vous : **Mardi 7 avril : 14h - 17h**
Mardi 7 juillet : 14h - 17h
au Pôle Multi-services
LAGUIOLE



en visioconférence : au sein des France Services, avec l'appui des conseillères

Vos conseillères France Services sont également un premier niveau d'accueil et d'orientation vers les opérateurs compétents.



Contactez votre conseillère !
Coordonnées sur : www.ccacv.fr

+ Un relais de proximité : les permanences d'Oc'téha

COMMUNE	JOURS
ARGENCES-EN-AUBRAC Mairie - Place des Tilleuls Sainte-Geneviève-sur-Argence	Vendredi 13 mars Vendredi 10 avril de 9h30 à 12h30 Vendredi 22 mai Vendredi 19 juin
LAGUIOLE Pôle Multi-services 1, rue Lavernhe	Jeudi 19 mars Jeudi 16 avril de 9h30 à 12h30 Jeudi 7 mai Jeudi 4 juin
MUR-DE-BARREZ Mairie - 70 Grand'Rue	Jeudi 12 mars Jeudi 9 avril de 9h30 à 12h30 Jeudi 21 mai Jeudi 18 juin

COMMUNE	JOURS
SAINT-AMANS-DES-CÔTS Pôle communautaire 1, rue du Peyrot	Vendredi 20 mars de 9h30 à 12h30 Vendredi 17 avril Vendredi 5 juin
SAINT-CHÉLY-D'AUBRAC Mairie - Place de la mairie	Jeudi 2 avril de 9h30 à 12h30



RENDEZ-VOUS CONSEILLÉ
05 65 73 65 76

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour tout projet habitat, la
Communauté de Communes
peut verser des aides
complémentaires.

POUR QUI ?

- pour les **particuliers aux revenus très modestes et modestes**, éligibles au dispositif d'aides à la pierre de l'Anah (propriétaires occupants et bailleurs) sur tout le territoire Aubrac Carladez Viadène
- pour les dossiers déposés avant le 31 décembre 2026, éligibles au dispositif d'aides à la pierre de l'Anah

POUR QUELS TRAVAUX ?

PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS	AIDE COMMUNAUTAIRE PAR LOGEMENT
TRAVAUX LOURDS Ma Prime Logement Décent	30 % plafonnée à 5 000 €
TRAVAUX POUR L'AUTONOMIE Ma Prime Adapt'	2 000 €
TRAVAUX D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE Ma Prime Rénov' Parcours Accompagné	1 000 €

PROPRIÉTAIRES BAILLEURS

AIDE COMMUNAUTAIRE PAR LOGEMENT

TRAVAUX LOURDS sur logement insalubre ou très dégradé	30 % plafonnée à 2 500 €
TRAVAUX LOURDS sur logement moyennement dégradé	15 % plafonnée à 2 500 €
TRAVAUX SUITE CONTRÔLE RSD OU DÉCENCE / PETITE LHI	15 % plafonnée à 2 500 €
TRAVAUX D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE Ma Prime Rénov' Parcours Accompagné ou Habiter Mieux	2 000 €
TRANSFORMATION D'USAGE	Non éligible

À noter :

- Les travaux ne doivent pas avoir commencé avant le dépôt du dossier auprès des services de l'Anah.
- Les conditions d'éligibilité à l'aide de la Communauté de Communes sont dépendantes de la réglementation de l'Anah.
- Le versement de l'aide de la Communauté de Communes fait l'objet d'une démarche simplifiée en lien avec l'Anah locale : l'aide est versée après paiement de l'aide de l'État. **Aucune démarche du particulier n'est nécessaire.**

ARGENCE



06 32 76 67 63

planquescecile@argencesenaubrac.fr

ARGENCES-EN-AUBRAC
Sainte-Geneviève-sur-Argence
Mairie (place des Tilleuls)

Du lundi au vendredi :
9h00-12h00
13h30-17h30

AUBRAC-LAGUIOLE



06 31 86 62 07
f.viguiet@ccacv.fr

LAGUIOLE
Pôle Multi-services (rue Lavernhe)

Lundi, mardi, jeudi :
8h30-12h30 / 13h30-17h30
Mercredi : 13h30-17h30
Vendredi : 9h00-12h00

SAINT-CHÉLY-D'AUBRAC
Mairie
Mercredi : 9h00-12h00 (sur RDV)

CARLADEZ - VIADÈNE

MUR-DE-BARREZ
2, rue de Samayou

Lundi, mardi, mercredi :
13h30-17h30
Jeudi (toute la journée) :
8h30-12h30 / 13h30-17h30

SAINT-AMANS-DES-CÔTES
1, rue du Peyrot
Du lundi au vendredi :
9h00-12h00

06 31 92 36 32
s.ranvier@ccacv.fr

06 31 92 65 43
v.laurent@ccacv.fr